

**Intervention de Monsieur Jean-Louis Duguet,
Directeur du Centre Départemental de Documentation Pédagogique des Hauts-de-Seine
Membre d'honneur de l'AFT-RN**

Bonjour

Monsieur le sénateur Maire, Monsieur le Président, chers collègues, je dois vous avouer que c'est un honneur pour moi d'ouvrir ce premier colloque TICE du réseau AFT-RN des formateurs TICE du premier degré et donc je vais en profiter pour vous dire quelques mots. D'abord je suis heureux de vous accueillir dans ce bâtiment qui n'existe que grâce à la volonté du Conseil Général qui nous l'a construit, grâce à la volonté aussi de la ville de Boulogne qui a donné le terrain pour que ce CDDP soit construit sur un site de la ville de Boulogne qui comprend un collège et un gymnase ce qui d'une certaine façon met notre action en perspective en direction des élèves et nous évite d'oublier pour qui nous travaillons. Merci au Conseil Général, merci à la ville de Boulogne qui nous aide aussi dans notre action en mettant quelques moyens humains à notre disposition pour nous aider à faire fonctionner ce centre qui est vaste et fonctionnel.

Pourquoi ce colloque ici? Je pense qu'il y a évidemment l'attrait des lieux, la fonction du CDDP d'une manière générale, l'attrait du bâtiment qui maintenant se prête bien à ce type de manifestation, je dis maintenant pour ceux qui connaissent l'ancien CDDP à Neuilly qui était dans un vieil hôtel particulier charmant mais absolument pas fonctionnel. Je pense aussi qu'une des raisons est que le siège social de votre association l'AFT-RN est au CDDP depuis sa création et puis, je pense aussi qu'assurément une des raisons, c'est l'histoire commune entre les animateurs en informatique du département qui au moment où nous nous sommes connus, c'est à dire en 1989 s'appelaient les personnes ressources en informatique et dont le nom on le sait, évolue, change... Mais je ne dirai rien là-dessus sachant que cela fait partie des questions sur lesquelles vous échangez et sur lesquelles vous vous battez régulièrement, non pas entre vous mais en direction de l'institution pour une reconnaissance effective de la fonction.

La complicité avec l'équipe des animateurs informatiques a commencé en 1989 avec la création, le lancement du Moniteur 92, le journal des Technologies de l'Information de la Communication du département des Hauts-de-Seine que nous diffusons gratuitement sur l'ensemble des établissements scolaires du département. On en est au 55^e qui devrait sortir sans tarder et 15 ans d'existence. Il y a dans la salle des fondateurs que j'aperçois. Puis des réunions régulières avec les AI au CDDP, et des actions en commun. Pour ne citer que les dernières : un point conseil que l'on a mis en place il y a deux ans et qui fonctionne en relation avec l'équipe des animateurs en informatique bien sûr ; le portail pédagogique 92, qui ouvre l'accès à un certain nombre de sites qui sont des réalisations du département. C'est un portail créé en partenariat avec l'inspection Académique donc avec le réseau des animateurs en informatique. Et puis des animations départementales que nous avons organisées ensemble dans le cadre des animations de circonscription et donc qui rentrent dans le cadre des demi-journées de formation des enseignants du premier degré du département.

Mais pour être un peu plus précis sur le rôle du CDDP dans le domaine des TICE dans le département, nous sommes nous, l'implantation du CRDP de l'académie de Versailles et nous travaillons donc au sein des orientations et des actions du CRDP de l'académie de Versailles dont le directeur est aussi conseiller TICE du recteur. Il nous fera le plaisir de venir demain après-midi. Avec l'association de ses deux fonctions : conseiller TICE du recteur et directeur du CRDP, et bien le CDDP participe et certains d'entre vous participent dans le département à un groupe de réflexion et à un groupe de veille technologique sur les matériels, sur les produits de façon à être en mesure et ça fait partie d'une de nos fonctions, d'une de nos missions, d'assurer de l'expertise et du conseil en direction des écoles et des communes pour l'équipement des écoles de façon à éviter qu'il y ait du matériel acheté inutilement et pour qu'il y ait un phasage entre les équipements, l'achat des logiciels et la formation, l'animation qui doivent accompagner tous les équipements.

Dans nos missions, évidemment, mettre à disposition et faire connaître les nouveaux produits logiciels et matériels. Il y a par exemple en médiathèque un espace multimédia avec 6 postes de travail qui sont en libre accès, qui permettent de consulter les quelques 1200 ou 1300 CDROM et DVDROM qui sont à disposition et qui bien sûr offrent l'accès libre à Internet. Je vous invite évidemment à y aller dans les temps de circulation, je n'ai pas dit les temps morts - on sait bien que dans un colloque, il n'y a pas de temps mort - en dehors des ateliers et des rencontres, des séances plénières, on échange, on débat et on se passe des tuyaux et des idées. Dans nos projets aussi, toujours dans le domaine de la connaissance des matériels, on a en projet la mise en place de ce que l'on pourrait appeler un espace pédagogique numérique ou ce que certains pourraient appeler un show-room où nous aurions en partenariat avec des constructeurs et des éditeurs, des matériels et des logiciels qui viennent de sortir, de façon à ce que les enseignants du département en relation avec les animateurs en informatique puissent

venir voir ces produits sans avoir la pression du commercial, producteur du produit et évidemment sans être dans la foule d'un salon.

Nous avons comme mission de faire connaître les pratiques et les expériences pédagogiques, les innovations. Celle-ci est accomplie à travers le Moniteur 92 grâce au comité de rédaction qui est largement animé par des animateurs en informatique du département, avec le site WEB dont j'ai parlé tout à l'heure, les animations pédagogiques et le cas échéant un certain nombre d'éditions. Et puis, on accompagne le projet des équipes, parfois on impulse, on ne fait pas qu'accompagner mais en général on le fait là aussi dans le premier degré avec les animateurs en informatique et dans le second degré avec les animateurs de Médiapôle et les conseillers de bassin.

Par exemple de ce que nous avons pu impulser, à une certaine époque : les journaux scolaires, au temps où la PAO faisait son apparition pour accompagner les premières semaines de la presse. On accompagne aussi ceux qui souhaitent faire des productions multimédias. On a accompagné l'informatisation des BCD et on a aussi accompagné la mise en place de la Télématicque puisque le CDDP là encore en relation avec l'inspection académique avait mis en place un serveur télématicque départemental qui nous permettait de proposer des journaux télématicques aux classes de découverte lorsque les enseignants qui partaient le souhaitaient.

Et maintenant ? Ça c'était pour vous décrire le passé commun avec les animateurs en informatique, maintenant un bâtiment superbe. Je constate que, ce que l'équipe des TICE du CDDP a eu à faire, va lui permettre de faire profiter les écoles, les AI, des expériences acquises, car mettre en place un réseau informatique dans un tel établissement avec aussi un certain nombre de fonctionnalités destinées à accueillir, ce n'est pas si simple, si l'on veut garantir une certaine sécurité à l'installation et que l'on ne soit pas en permanence obligé de reconstruire le réseau. Et puis le CDDP s'inscrit dans les évolutions et les accompagne. Donc depuis deux ans on anime, on organise des animations avec les trois collègues des TICE du CDDP et les animateurs, les conseillers de bassin, et les formateurs de Médiapôle sur le B2I. L'orientation de ces animations, c'est déjà de permettre aux enseignants d'avoir eux-mêmes les compétences du B2I pour avoir la possibilité de faire acquérir des compétences à leurs élèves.

Nous sommes aussi convaincus que l'accent qui est à mettre aujourd'hui est à mettre en direction de la formation des citoyens, enfin, des futurs citoyens à l'usage d'Internet et à l'accès à l'information à travers Internet. On sait les risques que ça représente. Ils sont vraisemblablement amplifiés par la vitesse à laquelle ces informations peuvent être acquises, la possibilité pour de nombreuses personnes de mettre des informations plus ou moins saines en ligne, donc pour assurer ce rôle de formation et leur permettre une lecture critique et une capacité d'analyse et de comparaison pour distinguer l'information et la connaissance. Nous organisons des animations, évidemment ceux qui ont le rôle essentiel sont les enseignants mais il y a aussi un certain nombre de moyens qui permettent de sécuriser un petit peu les consultations et on participe largement à cette sécurisation qui nous est demandée par le ministre en installant des SLIS, des serveurs Linux pour l'Informatique Scolaire et ces serveurs Linux, je sais qu'il y a des ateliers qui sont prévus sur ce SLIS pendant ce colloque.

Enfin avec le CRDP, nous contribuons à la mutualisation des pratiques à travers des espaces qui sont mis en ligne et sur lesquels les enseignants peuvent développer du travail collaboratif et ça fait partie de ce que l'on appelle des impulsions que nous pouvons donner puisque je pense il y a, une des capacités des TICE, c'est peut-être justement avec des nouveautés non pas de transformer complètement mais de contribuer à la transformation des pratiques et des échanges et des pratiques professionnelles des enseignants sur le WE. Évidemment on est en réflexion sur les Espaces Numériques de Travail et on agira tous ensemble dans ce domaine.

Pour reprendre le thème de ce colloque, nous essayons nous au niveau du CDDP d'accompagner les TICE pour qu'elles rentrent mieux et plus dans les établissements scolaire et on essaie d'accompagner les enseignants pour qu'ils utilisent encore plus les TICE à l'école. Mais notre volonté et notre stratégie, c'est évidemment de ne pas travailler seuls, je pense que tout ce que j'ai dit auparavant le montre. On accompagne la stratégie de l'Inspecteur d'Académie et on travaille en relation étroite avec l'équipe des animateurs en informatique du département de façon à être en complémentarité avec eux, et non pas en surnombre et en chevauchement par rapport à ce qui se fait, donc chacun ayant son rôle à jouer en direction des établissements, ce qui nous permet évidemment d'être plus efficace en direction des écoles et en direction des collectivités pour lesquelles nous assurons des conseils.

J'ai parlé des communes pour lesquelles nous intervenons et qui nous sollicitent un certain nombre de fois, la ville de Boulogne en fait partie mais on le fait aussi en direction des collèges puisqu'on a une vocation et une fonction départementale donc on travaille avec le département.

Je terminerai, (j'ai l'impression d'avoir été un peu plus long que ce que j'avais annoncé à Philippe Tassel), je vous demanderai d'abord d'être indulgents parce que nous avons ouvert le centre le 4 Novembre et que la construction est récente, il y a quelques petites choses qui sur le plan technique ne sont pas encore au point. Vous êtes le premier colloque que nous accueillons (on a accueilli des formations et des

conférences), c'est le premier colloque, donc il y aura sûrement des imperfections : je vous demande sur le plan pratique, sur le plan technique de nous les pardonner.

Je voudrais remercier l'équipe du CDDP qui a œuvré pour vous accueillir dans les meilleures conditions, n'hésitez pas à lui poser des questions, n'hésitez pas à utiliser les services : je vous ai parlé de la médiathèque au dessus au deuxième étage, il y aussi la librairie au rez-de chaussée, voilà ce que je peux vous conseiller de faire. Circulez, visitez. Je veux remercier aussi l'équipe de l'AFT-RN avec qui on a eu plaisir à travailler et grâce à qui je pense que le colloque devrait bien se dérouler car ils ont quand même quasiment tout pris en charge au niveau de l'organisation, ça a été à la fois sympathique et agréable de travailler avec eux et ça a été efficace.

Enfin, je voulais surtout remercier Philippe Tassel et le bureau de l'AFT d'avoir choisi le CDDP des Hauts-de-Seine pour l'organisation de ce premier colloque qui s'inscrit bien, je trouve, dans l'histoire du CDDP. Je vous souhaite deux excellentes journées de réflexion, de travail mais aussi avec des moments de convivialité car je sais que plusieurs sont prévus.

Je passe la parole à M. Jean-Pierre Fourcade.